



- Présents : Mmes BARBIEUX Albane, BAUDVIN Virginie, TENDRON Christine MM. MARCHISET Christian, MARACHE Gilles, BONET Gérard, BOSSONG Dominique, JAMEUX Didier, BOSSONG Antoine, M. Matthias ZUCCHINI.

Absents excusés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : BARBIEUX Albane.

Ordre du jour

- 1- Approbation du dernier procès-verbal,
- 2- Délibération pour Adhésion à la boucle des Maillys,
- 3- Délibération pour mise en place d'un crédit relais Caisse d'Epargne,
- 4- Délibération pour demandes de subventions DETR et départementales au profit de la deuxième tranche de travaux de l'église,
- 5- Délibération pour acceptation du monument Chapuis,
- 6- Questions diverses,
 - Obligations pour ouverture d'un ERP
 - Installation d'une borne électrique
 - Repas des anciens
 - Noël pour les enfants de moins de 11 ans.

oooOOOooo

1 Approbation du dernier procès-verbal

Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 09 septembre 2025, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce dernier et signe la feuille d'émargement.

2 Délibération pour adhésion à la boucle des Maillys

Afin de sécuriser en eau l'alimentation en eau des villages de la communauté de communes a décidé d'adhérer à la boucle des Maillys. Chaque commune doit délibérer pour valider ou non cette adhésion. La décision de participer définitivement au projet sera décidée en fonction du coût réel, qui pour l'instant n'est pas connu. La décision est prise à 6 pour, 1 contre et 3 absentions.

3 Délibération pour acceptation du crédit relais

Les membres du conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents, votent l'acceptation du crédit relais proposé par la Caisse d'épargne au taux de 2,40% sur une durée de 1 an.



4 Délibération pour demande de subventions DETR et départementales

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à établir les demandes de subventions auprès de la sous-préfecture et du département en vue de la deuxième tranche des travaux de l'église. Les travaux, si les subventions sont obtenues, pourront débuter en seconde partie de l'année 2026.

5 Délibération pour acceptation du monument Chapuis

Suite au décès de Mme Jeannine Chapuis, et sur proposition de Mme Lucile Champiot-Vallot, le conseil municipal accepte à l'unanimité le monument situé en bordure de la route départementale 35, zone cadastrée 650 ZB 28 d'une superficie de 82 centiares.

6 Questions diverses

- Obligation pour ouverture d'un ERP : dans le cas d'une ouverture d'un établissement recevant du public, le gérant doit respecter des procédures particulières, notamment l'accessibilité et les capacités de protection contre l'incendie.
- Repas des anciens : le conseil propose cette année d'organiser un repas pour les anciens du village plutôt que d'offrir des paniers repas. Une recherche de restaurant est en cours et ce repas pourrait se tenir le dimanche 18 janvier à midi.
- Installation d'une borne de recharge pour voiture électrique : la société ELECTRIC 55 CHARGING propose d'installer une borne de recharge électrique sur la place du village. L'installation est à la charge de l'entreprise, la commune aurait la charge de payer l'abonnement, soit 550 euros annuellement. La société reverserait à la commune 1 centime par Kwh chargé. Cette proposition est à l'étude et la décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- Fête de Noël : Une fête de Noël est organisée le dimanche 14 décembre dans la salle des fêtes de Gergueil. Les détails pratiques seront communiqués ultérieurement.

La séance est levée à :21.. heures.

La secrétaire de séance
Albane BARBIEUX

Le Maire
Christian MARCHISET



Date de publication 13 novembre 2025



République française
Mairie d'URCY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Du mardi 9 septembre 2025 à 19 heures 30
Convocation 04 septembre 2025



Approbation

Date :

Nombre de votants :

- Pour
- Contre :
- Abstention.....

Annotations si besoin :

.....

.....

La secrétaire de séance
Albane BARBIEUX

Le Maire
Christian MARCHISET

Date de publication :